

L'ÉGALITÉ DES CHANCES A L'ÉCOLE : ANALYSE D'UN EFFET SPÉCIFIQUE DE LA STRUCTURE SCOLAIRE

Vincent DUPRIEZ et Xavier DUMAY

GIRSEF

UCL

Dans tous les systèmes scolaires de l'UE, nous constatons qu'il existe un lien statistiquement significatif entre les ressources socioculturelles des familles et les résultats scolaires des élèves. Ce qui a attiré notre attention, c'est que l'intensité de ce lien varie de manière importante entre les pays de l'Union européenne. Ce lien est plutôt faible en Islande, en Norvège, en Écosse, en Finlande et en Grèce notamment. Il est le plus élevé en Suisse, au Luxembourg et en Allemagne. Pour comprendre cette différence entre pays, nous avons mobilisé deux hypothèses explicatives. La première s'appuie sur l'idée qu'une société inégalitaire produit une école inégalitaire et postule une relation entre les inégalités de revenus dans la société et les inégalités à l'école. La seconde hypothèse considère que la manière dont l'école fonctionne, dans sa structure notamment, contribue soit à accroître les inégalités présentes dans la société, soit au contraire à les atténuer. Plus précisément, nous avons fait l'hypothèse que les systèmes scolaires «intégrés» (avec un tronc commun jusque 15 ou 16 ans, peu d'options et peu de redoublement) sont plus égalitaires que les systèmes scolaires différenciés, caractérisés par des filières précoces (à partir de 10-11 ans en Allemagne et en Suisse) et un usage intensif du redoublement. L'idée sous-jacente à cette hypothèse est très simple : si on ne laisse pas le temps à l'école de travailler et de compenser un tant soit peu les différences de ressources socioculturelles avant d'opérer toute forme de sélection entre élèves, cette sélection sera plus qu'ailleurs calquée sur les différences entre les familles.

Et les analyses que nous avons menées, à partir d'une exploitation secondaire de bases de données internationales telles que PISA, apportent du crédit à l'hypothèse d'un effet spécifique de la structure des systèmes scolaires : oui, les systèmes scolaires intégrés sont plus égalitaires que les systèmes scolaires différenciés et ce, quel que soit l'état des inégalités socio-culturelles dans le pays. Entendons-nous bien. Cela ne veut absolument pas dire que le milieu social des élèves n'exerce pas dans ces pays une influence sur les résultats scolaires. Cela signifie que la présence d'une structure intégrée, et en particulier d'un tronc commun de longue durée, est associée à une diminution de la relation entre les ressources familiales et les scores des élèves à 15 ans.

Par rapport à une analyse spécifique du système scolaire en Communauté française de Belgique (CFWB), deux réflexions doivent être faites, dans le prolongement de cette étude.

Cette étude fait à nouveau apparaître que les systèmes scolaires «intégrés» qui veillent à garder le plus longtemps possible tous les élèves ensemble, avec un recours minimal au redoublement et un tronc commun d'études jusque 15 ou 16 ans, sont plus égalitaires² que les systèmes scolaires différenciés, se caractérisant par différentes formes de tri des élèves. Dans ce sens, les différentes réformes relatives à la structure des études (travail en cycles et critique du redoublement à l'école primaire ; réforme du premier degré du secondaire), adoptées en CFWB vers la moitié des années 90, semblent être des initiatives pleinement justifiées.

Simultanément, dans la conclusion de cette recherche (DUPRIEZ et DUMAY, [2005]), nous mettons en garde face à la difficulté d'importer telle quelle une structure scolaire qui a fait ses preuves dans

² Cette étude était centrée sur la question de l'égalité, mais d'autres analyses ont fait apparaître que ces systèmes scolaires intégrés tels qu'on les retrouve essentiellement dans les pays du Nord de l'Europe sont également, en moyenne, plus efficaces que les systèmes scolaires à différenciation précoce.

d'autres pays. Et l'expérience belge est à ce titre très significative. Si les autorités scolaires ont eu, au regard des connaissances scientifiques, de bonnes raisons pour critiquer l'usage abusif du redoublement et tenter de prolonger un enseignement commun pour tous jusque 14 ans, elles n'ont probablement pas suffisamment anticipé un certain nombre de difficultés liées à l'implémentation de la réforme et à son environnement institutionnel. Retenons notamment :

- la nécessité d'un accompagnement des enseignants et d'une recherche en pédagogie avec les enseignants, dans le but d'identifier et de mettre en place d'autres stratégies que le redoublement pour accompagner les élèves en difficulté ;
- la tension entre de telles réformes valorisant une logique d'égalité et une situation objective de concurrence entre écoles qui d'une part, pousse chaque école à se distinguer (DUPRIEZ & CORNET, [2005]) plutôt qu'à rechercher la réussite de tous les élèves, et d'autre part, contribue à la création d'écoles ghettos au sein desquelles un travail pédagogique ambitieux est particulièrement difficile à réaliser.

Bibliographie

DUPRIEZ, V. & DUMAY, X., [2005]

L'égalité des chances à l'école: analyse d'un effet spécifique de la structure scolaire, *Revue française de pédagogie*, 150, 5-17.

DUPRIEZ, V. & CORNET, J., [2005]

La rénovation de l'école primaire. Comprendre les enjeux du changement pédagogique, De Boeck Université, Bruxelles.